# Une crise en abyme

### David Bensoussan

L'auteur est professeur de sciences à l'Université du Québec

Pour beaucoup, l'intensité des manifestations en cours en Israël relève de la refonte judiciaire. Or, les réalités qui sous-tendent ces protestations sont de natures diverses.

# La crise judiciaire

La nouvelle série de lois adoptée en première lecture par la Knesset cherche à restreindre la capacité de la Cour suprême à invalider des lois et des décisions gouvernementales en ignorant ces invalidations après un vote parlementaire majoritaire de 61 députés sur 120 ; à reformer la composition de la cour suprême et à permettre au gouvernement de choisir ses conseillers juridiques plutôt que de se les voir imposer par le ministère de la Justice.

Cette proposition adoptée en première lecture aura été faite à la hâte sans la préparation préalable d'un débat public serein. La crise judiciaire est aggravée par la lutte de pouvoir entre le parlement, la Cour suprême et les conseillers juridiques, notamment du fait que ces derniers ont vu leurs prérogatives augmenter au fil des ans.

# La crise politique

La gauche évincée du pouvoir a de la difficulté à accepter le résultat des élections. Plus encore, elle réalise le résultat abusif du système électoral qui permet aux factions minoritaires d'imposer leur agenda en échange de leur appui à une majorité parlementaire.

Par le passé, la Cour suprême est intervenue dans de nombreux dossiers délicats relatifs à l'agenda de ces factions minoritaires : notamment contre les concessions faites aux orthodoxes (exemption du service militaire et subventions gouvernementales préférentielles) ou aux ultranationalistes (politiques des faits accomplis de l'extrême droite).

Le système électoral a besoin d'être immunisé contre de tels excès.

## La crise de confiance

Le premier ministre envers lequel la majorité de la presse est sans pitié est compromis dans une affaire de corruption dont un procès grave en regard de l'achat de sous-marins allemands. Par ailleurs, le dirigeant du parti Chass a été accusé de fraude fiscale. C'est un récidiviste qui tient à devenir ministre, ce que la Cour suprême ne tolère guère.

Le questionnement sur la probité du leadership mine la confiance en ce leadership.

# La crise religieuse

Pour les pratiquants et les traditionalistes, les grands défilés LBGTQ sont perçus comme l'incarnation de la décadence de Sodome et Gomorrhe plutôt qu'un respect des lois individuelles fondamentales. D'autre part, la société laïque se reconnait de moins en moins dans la société religieuse. Entre autres raisons, l'importance démographique grandissante de la minorité orthodoxe qui vit en vase clos, cherche à imposer des lois religieuses au pays et ne se soucie que de ses institutions. Ces dernières se cantonnent dans des études exclusivement religieuses sans préparation à la vie moderne et à la participation à la vie économique.

Pourtant, il existe un commandement rabbinique selon lequel la loi du pays doit prévaloir (Talmud Nedarim 28a). Le prophète Jérémie recommandait par ailleurs : « *Travaillez enfin à la prospérité de la ville où je vous ai relégués et implorez Dieu en sa faveur; car sa prospérité est le gage de votre prospérité.* » Il serait temps que les mouvances religieuses radicales respectent cet avis en Israël même.

#### La crise sociale

Sans vouloir généraliser à l'excès, le vote qui est allé aux partis au pouvoir émane majoritairement des couches sociales plus démunies. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la gauche se recrute parmi les plus nantis.

#### La crise identitaire

Les tensions sont encore plus profondes. Il existe un courant laïque pour qui l'État d'Israël a été créé par des personnes qui ont fui les persécutions à l'instar des premiers pionniers qui ont fui les persécutions religieuses en Europe pour s'installer en Amérique et y fonder une société démocratique. Certains vont même jusqu'à vouloir oublier l'héritage juif pour évoluer dans une société « cananéenne. »

À l'opposé, plusieurs voient en le retour des exilés en Israël la réalisation de prophéties antiques qui ont entretenu l'espoir du peuple juif durant des millénaires : « Mon secours te fera sortir des régions lointaines et tes descendants des pays de l'exil (Jérémie 30-10). Ils restaureront leurs villes détruites et s'y établiront... Je les replanterai dans leur sol que Je leur ai donné (Amos 9-15). » Mis à part une infime minorité ultraorthodoxe pour qui seul le messie restaurera le pays d'Israël, un courant messianique plus important voit dans l'établissement d'Israël en son sol le prélude à l'avènement messianique qui inaugurera une ère de rédemption et de paix universelle.

#### La crise vocationnelle

Le débat interne est également entre ceux qui tiennent stoïquement à conserver les mains propres dans les conditions sécuritaires difficiles : Ces derniers se révoltent devant l'asymétrie des valeurs morales du fait de l'enseignement de la haine et de la glorification des assassinats suicide par les instances officielles palestiniennes, compte non tenu de l'ostracisme envers Israël de la part des instances internationales.

Les démocraties ont parfois recours à des lois sur des mesures d'urgence. Israël qui subit des attaques terroristes répétées et qui est constamment menacé d'extermination se doit de respecter les droits humains de tout un chacun, ceux de l'ennemi compris.

Les fondateurs de l'État ont voulu créer un état juif exemplaire qui soit une lumière pour les nations. Cette vocation est remise en cause par des mouvances laïques ou nationalistes.

# Le futur

La polarisation actuelle se trame à plusieurs niveaux. La proposition de réforme judiciaire a été précipitée sans qu'il n'y ait eu de délibérations constructives. Aussi, l'inquiétude devant la possibilité de l'érosion de l'indépendance judiciaire et de dérives d'une démocratie diminuée en Israël s'est traduite par des débordements émotionnels. Il n'en demeure pas moins que, malgré les discours durs et le débat politique polarisé, Israël est un pays démocratique jouissant de la liberté de presse, d'un système électoral libre et d'une société civile vibrante.

Israël sortira de cette crise en revoyant de façon plus sereine les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, en réformant le système électoral et en clarifiant tant les droits que les devoirs de ses citoyens.